## Six Canadiens sur dix ont déjà eu un problème de vision – les troubles oculovisuels sont lourds de conséquences pour la population canadienne

Présenté par Nanos à l'Association canadienne des optométristes, mars 2016 (Soumission 2016-778)





## Seize millions de Canadiens ont déjà souffert d'un problème de vision ; 850 000 adultes ont dû s'absenter du travail en raison d'un trouble oculovisuel

Les recherches indiquent que les problèmes liés à la santé oculovisuelle et à la correction de la vision touchent la vaste majorité des Canadiens. Seize millions de Canadiens ont déjà eu un problème de vision, plus de onze millions jouent un rôle dans la prise de décisions concernant les soins oculovisuels pour eux-mêmes ou des proches, et plus de 850 000 Canadiens se sont déjà absentés du travail en raison d'un problème de vision.

- **Problèmes de vision au cours d'une vie** 38 % des Canadiens auront des problèmes de vision à long terme au cours de leur vie. Ainsi, 15 % auront seulement un problème temporaire, 10 % auront des problèmes temporaires et à long terme, et 36 % n'auront jamais de problème de vision.
- **Problèmes de vision graves** un peu moins de la moitié des Canadiens (48 %) affirment qu'une personne de leur famille immédiate a déjà eu un problème de vision grave (comme la dégénérescence maculaire, le glaucome, les cataractes ou la rétinopathie diabétique) qui lui a causé de la difficulté à voir.
- Difficultés découlant d'un problème oculovisuel parmi ceux qui ont eu un problème oculovisuel grave,
  23 % se sont absentés du travail en raison de leur problème. Par ailleurs, 11 % ont éprouvé des difficultés financières en raison de leur problème. Les difficultés financières étaient plus fréquentes parmi les personnes ayant un revenu plus faible.
- Type de difficultés éprouvées en raison d'un problème de vision parmi les personnes ayant souffert d'un problème grave, 39 % ont affirmé qu'elles avaient manqué l'école ou le travail, ou que leur rendement avait été affecté par leur problème de vision, et 22 % ont éprouvé des difficultés financières.

Toutes les questions posées sont annexées au présent résumé. Elles sont présentées selon le libellé utilisé et dans l'ordre dans lequel elles ont été posées.

Ces observations sont fondées sur un sondage aléatoire téléphonique (lignes téléphoniques fixes et cellulaires) et en ligne hybride à double base à composition aléatoire auprès de 1000 Canadiens, âgés de 18 ans et plus, entre le 22 et le 24 février 2016 dans le cadre d'un sondage omnibus. Les participants ont été recrutés au hasard au téléphone par des agents ou ont répondu à un sondage en ligne. L'échantillon comprenait des lignes téléphoniques fixes et des cellulaires partout au Canada. Les résultats ont été vérifiés du point de vue statistique et pondérés selon l'âge et le sexe à l'aide des derniers renseignements du recensement, et l'échantillon a été stratifié de manière géographique pour être représentatif du Canada. La marge d'erreur pour un sondage aléatoire auprès de 1000 Canadiens est de ±3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.